

574
2284

Recu de mai 08

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
2. L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES (AIÉQ).....	3
3. DESCRIPTION DU MANDAT :.....	4
3.1 MANDAT PRINCIPAL – RÉPERTOIRE DE L'EXPERTISE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES :	4
3.2 MANDATS SECONDAIRES	5
4. RECENSION DES ÉCRITS	6
5. DÉROULEMENT DU STAGE	9
5.1 MANDAT PRINCIPAL - ÉLABORATION D'UN RÉPERTOIRE DE L'EXPERTISE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES.....	9
5.1.1 Mise en place d'un comité de réflexion	9
5.1.2 Collecte des données.....	10
5.1.3 Mise en forme des données	11
5.1.4 Stratégie de promotion du répertoire	12
5.2 MANDATS SECONDAIRES	13
5.2.1 Rédaction d'un procès-verbal.....	13
5.2.2 Lancement de l'ouvrage de Maurizio Gatti.....	13
6. DIFFICULTÉS.....	14
6.1 CONSIDÉRATION PRÉALABLE	14
6.2 NATURES DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	14
6.2.1 Structure du processus décisionnel.....	14
6.2.1 Disponibilité des ressources humaines.....	16
7. RÉSULTATS	17
7.1 RÉPERTOIRE DE L'EXPERTISE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES	17
7.1.2 Stratégie de promotion de l'expertise québécoise	17
8. CONCLUSION	18
BIBLIOGRAPHIE.....	20
ANNEXE 1	21
LES DOMAINES DE POLITIQUES PUBLIQUES DU RÉPERTOIRE DE L'EXPERTISE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES.....	21
ANNEXE 2.....	22
PRÉSENTATION DU RÉPERTOIRE DE L'EXPERTISE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES ASSOCIATIONS FRANCOPHONES DE SCIENCE POLITIQUE LE 26 MAI 2007.....	22

1. Introduction

Le présent rapport relate le déroulement d'un stage de maîtrise en administration publique internationale effectué au sein de l'Association internationale des études québécoises de janvier à mai 2007¹. Au cours de ces semaines, la stagiaire a occupé la fonction de conseillère en relations internationales, dans le cadre d'un projet de promotion internationale de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques.

La première section du rapport décrit d'abord l'Association internationale des études québécoises, sa mission, sa structure et ses activités. La deuxième section se penche sur le mandat du stage et la façon dont il s'inscrit dans l'évolution du mandat de l'organisation. La section suivante présente une recension des écrits pertinents, c'est-à-dire qui concernent l'action internationale du Québec. Ensuite, on expose le déroulement du stage proprement dit, les difficultés rencontrées et les résultats de cet exercice. Enfin, le rapport présente une brève conclusion.

2. L'Association internationale des études québécoises (AIÉQ)

Créée en mai 1997, l'Association internationale des études québécoises est un organisme sans but lucratif, administré par un conseil d'administration composé de 32 membres. L'Association est dirigée par le directeur général, M. Robert Laliberté. L'objectif à la base de sa fondation était de regrouper au sein d'un réseau international les personnes engagées dans la recherche, la publication ou l'enseignement sur le Québec. La mission de l'organisation est : « la promotion et le développement des études québécoises au Canada et à l'étranger » (AIÉQ, 2007). Le développement de ce réseau international de recherche sur le Québec se réalise par le biais de plusieurs moyens, notamment : « la coopération avec l'ensemble des acteurs du milieu universitaire québécois, canadien et international, qui s'intéressent à la société québécoise, son histoire, sa culture, son évolution et son développement; le soutien à la recherche, à l'enseignement et aux publications universitaires portant sur le Québec; la mise en réseau des membres au Québec et à l'étranger sur Internet ainsi que la création d'un site de discussion afin de favoriser l'échange d'informations et d'opinions entre les membres; le soutien ou l'organisation de conférences, séminaires, colloques ou tout autre événement public aux fins de contribuer au

¹ Le stage est une activité obligatoire du programme de Maîtrise en administration publique pour analystes en administration internationale, profil avec stage, de l'École nationale d'administration publique. Le stage vise à faire le lien entre les connaissances théoriques acquises et leur application en milieu de travail.

rayonnement des études québécoises ». Au niveau des québécois², l'AIÉQ offre des bourses d'étude et de stage ainsi qu'un soutien à la participation à des activités de promotion internationales et aux publications. L'organisation offre également un appui aux étrangers qui dispensent de l'enseignement sur le Québec, notamment par le don de livres de références.

Située au cœur du quartier Place Royale de Québec, l'AIÉQ emploie trois personnes à temps plein, le directeur général, l'assistante du directeur et une adjointe administrative, un webmestre à temps partiel et quelques stagiaires³. Le financement de l'AIÉQ provient de subventions du ministère des Relations internationales et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, de même que des cotisations des membres, individuels ou institutionnels, et de dons privés. L'association comptait à la fin de mars 2007 1236 membres, répartis sur tous les continents. Le réseau international d'études québécoises mis en place au fil des ans, qui présente les québécois de par le monde, comptait 2816 participants.

Les principaux objectifs du plan stratégique 2005-2008⁴ sont de : « rendre plus accessible l'information et la documentation dont peuvent avoir besoin celles et ceux qui sont intéressés à mieux connaître et faire connaître la spécificité québécoise ainsi que le savoir québécois; accentuer le soutien financier que l'Association accorde à ses membres, plus particulièrement aux étudiants et jeunes chercheurs, qui souhaitent mener à bien un projet de recherche, d'enseignement, de publication ou de communication portant sur le Québec; consolider et élargir le réseau international des études québécoises; permettre à l'Association d'accroître son financement et son autonomie financière ».

3. Description du mandat :

3.1 Mandat principal – Répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques :

Le mandat principal du stage consistait à élaborer un répertoire de l'expertise que l'on retrouve au Québec en matière d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques, au niveau des universités et des centres de recherche. Il s'agissait de décrire les réseaux et les objets de ce savoir. L'objectif de ce nouveau projet de l'Association internationale des études

² Terme désignant les personnes engagées dans la recherche, la publication ou l'enseignement sur le Québec.

³ Lors du stage, trois stagiaires travaillaient à l'AIÉQ.

⁴ Document interne.

québécoises était de développer un nouveau champ d'action pour la promotion du Québec sur la scène internationale. En effet, l'organisation s'était jusqu'alors concentrée sur la promotion du savoir sur le Québec, qu'il soit développé et diffusé dans la province ou à partir de l'extérieur. L'AIÉQ voulait maintenant œuvrer également à la promotion du savoir québécois, c'est-à-dire le savoir développé au Québec mais ne portant pas uniquement sur la société québécoise en tant que telle.

Il s'agissait donc de faire connaître le savoir qui s'est développé dans le contexte particulier du Québec et de faire ressortir les contributions qu'il pouvait apporter à d'autres sociétés. On voulait ainsi valoriser la recherche menée au Québec auprès des chercheurs et décideurs étrangers, en plus de favoriser le transfert de connaissances vers l'étranger. À terme, l'AIÉQ entend favoriser le développement de nouvelles collaborations entre chercheurs québécois et chercheurs étrangers, l'insertion de chercheurs québécois dans des réseaux internationaux et le développement de projets de recherches faisant l'objet de financement d'appariement. Dans cette optique, l'élaboration d'un répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques constituait une première étape dans la promotion d'un premier domaine de connaissances.

Le mandat principal comprenait également l'élaboration d'une stratégie de promotion de l'expertise québécoise identifiée. Cette stratégie devait être arrimée sur les besoins présents à l'étranger et mettre à contribution divers acteurs du milieu de la recherche en matière de politiques publiques.

Il importe de préciser ici que le mandat définitif a été élaboré par la stagiaire durant le stage, à la suite de discussions avec un comité de réflexion. Cette façon de procéder a entraîné certains délais dans la réalisation du mandat, lesquels seront exposés un peu plus loin.

3.2 Mandats secondaires

Le mandat de stage comprenait deux mandats secondaires, soit la rédaction du procès-verbal du conseil d'administration de l'AIÉQ du 18 mai 2006 et l'organisation du lancement d'un ouvrage rédigé par Maurizio Gatti.

4. Recension des écrits

La promotion de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques s'inscrit dans l'action internationale de l'État fédéré du Québec. La présente section retrace brièvement l'histoire et le contexte entourant le développement de cette action, avant de présenter comment le répertoire de l'expertise québécoise s'intègre dans la *Politique internationale du Québec* lancée en 2006.

Au sein du Canada, les compétences en matière de relations internationales ne sont pas spécifiquement attribuées au pallier fédéral ou provincial. Lors de la rédaction de la Constitution en 1867, le Canada était un dominion de l'empire britannique. Il ne convenait donc pas d'attribuer ces compétences à un niveau gouvernemental ou l'autre puisqu'il s'agissait de la prérogative de Londres (AANB, 1867)⁵. Lors de l'accession à l'indépendance internationale du Canada, entérinée par le Statut de Westminster en 1931, le silence concernant la poursuite des affaires étrangères est demeuré. En pratique, si le pouvoir de signer des traités avec des gouvernements étrangers relève généralement du gouvernement central, rien n'interdit aux provinces d'agir sur la scène internationale.

L'action internationale du Québec se découpe en deux phases. La première de ces phases, qui s'est déroulée essentiellement entre 1816 et 1960, « est caractérisée par une action discontinue dans le temps »⁶. Il s'agit alors surtout d'ouverture de bureaux à Londres, Paris et New York. À partir de 1960 cependant, le Québec développe une structure de relations internationales institutionnalisée. Le gouvernement libéral de Jean Lesage cherchera en effet à s'ouvrir sur le monde et à acquérir les connaissances nécessaires au développement d'un État moderne.

La position du Québec concernant son activité internationale, peu importe le parti politique au pouvoir dans la province, repose sur la déclaration du ministre québécois de l'éducation en 1965, Paul Gérin-Lajoie. Il exprima alors ce qui sera ensuite nommé la « doctrine Gérin-Lajoie », soit la volonté du Québec d'étendre à la scène internationale la gestion des questions relevant de ses compétences provinciales exclusives attribuées par la Constitution, notamment le droit privé, la gestion des ressources naturelles, la santé et l'éducation. Le 13 avril 1967 fut adoptée la *Loi créant le ministère des Affaires intergouvernementales*, qui deviendra plus tard le ministère des

⁵ L'article 132 de l'*Acte de l'Amérique du Nord Britannique* précise simplement que le parlement et le gouvernement du Canada ont les pouvoirs nécessaires à l'exécution des obligations contractées par l'Empire. *Acte de l'Amérique du Nord britannique*, art. 132, <http://www.justice.gc.ca/fr/ps/const/loireg/p1t1-1.html>

⁶ MICHAUD, Nelson (2003), p.3

Relations internationales. Comme le note Michaud, la doctrine Gérin-Lajoie a reçu l'appui de tous les gouvernements qui ont dirigé le Québec depuis les années 1960, autant en ce qui concerne le prolongement des compétences du Québec sur la scène internationale que « l'activité autonome cherchant à influencer en sa faveur le contexte international »⁷ lors de la signature des traités internationaux. Le Québec veut en effet influencer la teneur des ententes qui le touchent en étant présent sur la scène internationale et en faisant entendre sa voix. Notons cependant que ce deuxième aspect de la doctrine ne sera réellement développé que récemment, dans le cadre de la mondialisation et du développement de la participation de nouveaux joueurs sur la scène internationale, notamment les États fédérés. Nous reviendrons plus tard sur ces développements. Le gouvernement québécois développa d'abord des relations avec la France, notamment en matière de collaboration dans les domaines de la culture et de l'éducation⁸. Au niveau des organisations internationales, le Québec accède au statut de «gouvernement participant» à la Francophonie qui se met en place à partir de 1968⁹. Ce statut fut officialisé par le premier ministre du Canada, Pierre-Elliott Trudeau, au niveau de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en 1972, puis bonifié par l'entente conclue entre les premiers ministres Brian Mulroney et Pierre-Marc Johnson quant à la participation du Québec, aux côtés du Canada, au Sommet des chefs d'État de la Francophonie en 1985. En mai 2006, les gouvernements canadien et québécois ont conclu un accord relatif à la participation du Québec à l'UNESCO. Cet accord, signé par Stephen Harper et Jean Charest, permet au Québec de désigner un représentant au sein de la délégation canadienne. Ce représentant jouit d'une certaine autonomie puisqu'il relève directement du ou de la ministre des Relations internationales du Québec. Fait encore plus important, l'accord reconnaît explicitement, dans son préambule, la légitimité de l'action internationale du Québec.

Précisons que le contexte international actuel est très favorable au développement de l'action internationale du Québec. En effet, les nouveaux joueurs de la scène internationale, dont notamment les États fédérés et les organisations non gouvernementales, font de plus en plus entendre leur voix et influencent les grands débats de notre temps. Le Québec, qui n'est certes pas une grande puissance mondiale, concentre ses efforts au niveau de la promotion des particularités de la société québécoise et du développement de réseaux à l'étranger, afin

⁷ MICHAUD, Nelson (2006), p.269.

⁸ SABOURIN, Louis (2001)

⁹ NOSSAL, Kim Richard (1997)

d'influencer autant que faire se peut les directions que prend la mondialisation. Il s'inscrit donc dans le courant de la paradiplomatie identitaire¹⁰.

La dernière *Politique internationale du Québec*, produite en 2006, a comme objectif central le développement du rayonnement international du Québec. Elle présente cinq objectifs spécifiques, soit : « renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois; favoriser la croissance et la prospérité du Québec; contribuer à la sécurité du Québec et du continent nord-américain; promouvoir l'identité et la culture du Québec; contribuer à l'effort de solidarité internationale »¹¹. Au niveau du renforcement des capacités, la politique énonce la priorité d'« intensifier les relations avec les décideurs politiques et économiques des pays, États fédérés ou régions avec lesquels le Québec partage des intérêts ». Cette intensification des relations se concrétise notamment par des missions à l'étranger visant à inspirer les meilleures pratiques dans des domaines tels que l'intégration des immigrants, les politiques linguistiques, les institutions de soutien à la culture, la condition féminine et plusieurs autres, où le Québec a développé une expertise particulière.

Le répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques, qui se veut un outil de promotion de cette expertise auprès des décideurs et chercheurs étrangers, participe donc à la réalisation de cet objectif. Également, en ce qui concerne la promotion de l'identité et de la culture québécoise, la politique internationale met de l'avant le caractère spécifique de l'organisation sociale québécoise et l'importance de développer le réseautage à l'étranger afin que les leaders d'opinion et les spécialistes aient une juste perception de la société québécoise. Dans cette optique, le gouvernement reconnaît l'importance du développement des études québécoises dans le monde et la politique internationale souligne d'ailleurs la contribution de l'AIÉQ à ce chapitre. L'élargissement de la mission de l'AIÉQ à la promotion du savoir québécois en matière de politiques publiques vient ainsi renforcer la promotion de l'identité et de la culture québécoise au sein du réseau actuel de l'AIÉQ et éventuellement au-delà.

Ainsi, le projet de promotion de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques de l'Association internationale des études québécoises, une organisation dont la plus grande partie du financement provient du ministère des Relations internationales, s'inscrit parfaitement dans les efforts du gouvernement québécois dans le développement des relations internationales du

¹⁰ Pour plus de détails sur le concept de paradiplomatie identitaire, consultez l'ouvrage de Stéphane Paquin, *Paradiplomatie et relations internationales : Théorie de stratégies internationales des régions face à la mondialisation (2004)*.

¹¹ Ministère des Relations internationales du Québec (2006). *La politique internationale du Québec. La force de l'action concertée*, disponible sur <http://www.mri.gouv.qc.ca>

Québec. Il s'agit bien ici de contribuer au rayonnement de la société québécoise sur la scène internationale, de manière notamment à renforcer son influence.

5. Déroulement du stage

5.1 Mandat principal - Élaboration d'un répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques

5.1.1 Mise en place d'un comité de réflexion

Afin d'encadrer l'élaboration du répertoire et de déterminer les champs de politiques publiques destinés à en faire partie, un comité de réflexion composé de M. Nelson Michaud, directeur de l'enseignement et de la recherche à l'École nationale d'administration publique, de M. Louis Imbeau, professeur de science politique à l'Université Laval et de M. Éric Montpetit, professeur de science politique à l'Université de Montréal et directeur du Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS), a été formé. Puisque le projet d'élaboration d'un répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques visait à combler les besoins des chercheurs québécois au niveau de la promotion et de la diffusion du savoir développé, il était pertinent qu'un comité de réflexion formé d'experts universitaires soit mis en place pour orienter les travaux, d'autant plus que la stagiaire n'était pas elle-même une experte en la matière. Les contacts préliminaires avec ces personnes ressources avaient été effectués par M. Laliberté dans les mois précédents le début du stage. La stagiaire avait la responsabilité d'organiser les rencontres du comité, d'intégrer les éléments se dégageant des discussions dans l'élaboration du répertoire et de proposer une façon de présenter les résultats. Trois rencontres d'environ une heure ont eu lieu, soit une le 31 janvier 2007, une le 7 mars 2007 et une le 3 mai 2007.

La séance du 31 janvier a été consacrée à la présentation du projet de promotion du savoir québécois et des objectifs poursuivis. Plusieurs points ont été discutés, notamment le choix des créneaux d'expertise à cibler, le type d'expertise à promouvoir, c'est-à-dire soit le développement de nouvelles connaissances ou les activités de diffusion des connaissances, ainsi que les événements ou occasions de promotion intéressants. Cependant, aucune orientation concrète n'a été dégagée suite à cette discussion et toutes les options demeuraient ouvertes. Il a par ailleurs été décidé que les membres du comité devaient fournir des noms de chercheurs à la stagiaire dans divers domaines de politiques publiques.

La rencontre du 7 mars a été dédiée au choix des domaines de politiques publiques devant se retrouver dans le répertoire ainsi que du type de support à privilégier. En vue de cette réunion, la stagiaire a procédé à des recherches exploratoires sur les sites Internet des universités québécoises afin d'identifier les domaines de politiques publiques faisant l'objet de travaux scientifiques. La stagiaire a sélectionné douze domaines de politiques publiques, lesquels ont été présentés au comité afin que ce dernier détermine ceux devant être retenus. Il a été entendu que ce choix devait être fait en considérant les domaines où le Québec se distingue en raison du caractère spécifique de la société québécoise. Il convient ici de noter que, contrairement aux attentes de la stagiaire qui espérait que cet exercice réduirait le champ d'action du répertoire, le résultat de cette discussion fut d'ajouter des domaines de politiques publiques à ceux déjà proposés. Ainsi, le comité a retenu quatorze domaines, qui ont par la suite été divisés en seize domaines¹². En ce qui concerne le choix du support, il a été décidé, en accord avec les recommandations de la stagiaire, qu'il serait préférable de faire un répertoire Internet, afin que cet outil de promotion puisse être régulièrement actualisé et qu'il soit accessible au plus grand nombre de gens possible.

La rencontre du 3 mai, qui a réuni M. Michaud, M. Laliberté et la stagiaire, a été consacrée à la présentation par la stagiaire de l'architecture du répertoire qu'elle avait élaborée et à une discussion sur les suites à donner à ce projet.

5.1.2 Collecte des données

La principale méthode de cueillette de données utilisée par la stagiaire fut la recherche sur les sites Internet des universités québécoises. Suite aux discussions avec le comité de réflexion, la stagiaire a élaboré un canevas pour les chercheurs et les centres de recherche identifiés. En ce qui concerne les chercheurs, les éléments de présentation retenus étaient le nom du ou de la chercheur(euse), le titre professionnel, l'affiliation à un ou des centre(s) de recherche, une sélection de quelques publications scientifiques pertinentes, le ou les domaine(s) d'intérêt et l'adresse de messagerie électronique. Au niveau des centres de recherche, les informations colligées comprenaient la date de création du Centre, les chercheur(euse)s associé(e)s, les axes de recherche, les coordonnées et les domaines de politiques publiques couverts par les travaux du centre. Également, chaque domaine de politiques publiques devait faire l'objet d'une courte description, ce qui a exigé une recension d'écrits en bibliothèque. L'ensemble des informations

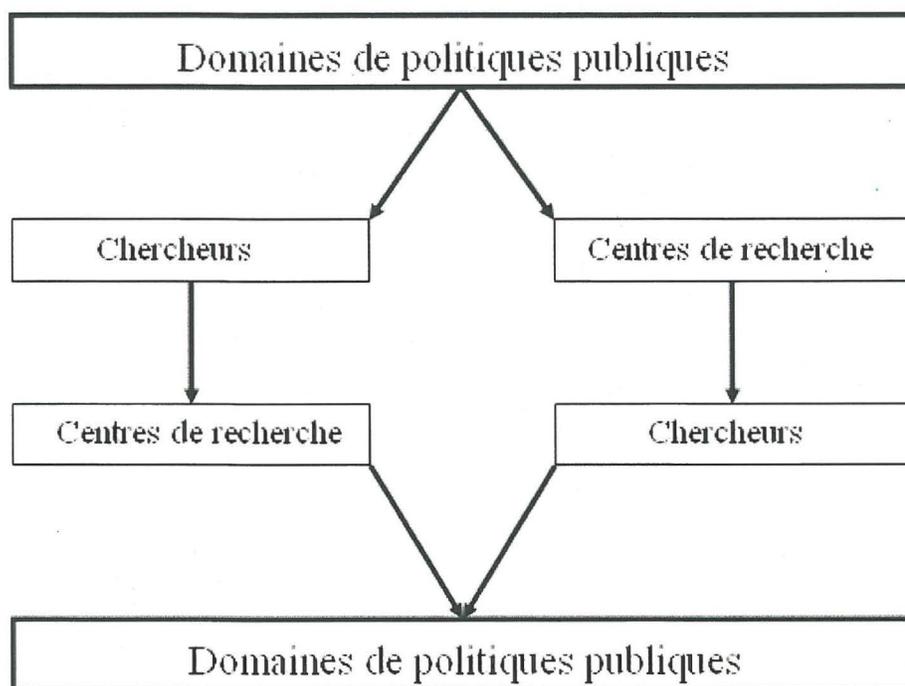
¹² Consultez l'annexe 1 pour la liste des domaines de politiques publiques retenus.

ainsi récoltées devaient faire l'objet d'une validation par un expert reconnu pour chacun des domaines.

5.1.3 Mise en forme des données

Dans les premières semaines de stage, alors que le type de présentation du répertoire n'avait pas encore été établi, les données récoltées ont été saisies dans des fichiers *Word*. Par la suite, lorsqu'il a été statué par le comité de réflexion que le répertoire serait accessible via le site Internet de l'AIÉQ, les données récoltées ont été colligées dans une banque de données *Access*. Celle-ci a par la suite été convertie en un répertoire intégré au site Internet de l'AIÉQ. L'architecture du répertoire repose sur trois clés de recherche, soit les domaines de politiques publiques, les centres de recherches et les chercheur(euse)s. Le graphique suivant illustre les liens entre ces trois éléments.

Figure 1 – Architecture des données du répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques



Ce cadre simple permet ainsi de visualiser les centres de recherche et les chercheurs associés à chacun des domaines et d'effectuer rapidement des allers et retours entre les clés. La stagiaire a décidé de limiter le nombre de champs afin que la navigation dans le répertoire soit conviviale. En

effet, les différents répertoires déjà existants sont pour la plupart très complexes et peu intéressants à consulter. Puisque le répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques a pour objectif de sensibiliser les décideurs et chercheurs étrangers à la richesse du savoir québécois, il semblait plus opportun d'élaborer un outil convivial à même de susciter l'intérêt qu'un outil nécessitant un mode d'emploi. Ainsi, la stagiaire a continuellement cherché à s'assurer que les liens logiques étaient structurés de manière à faciliter la navigation et à permettre de trouver rapidement l'information recherchée.

Notons que la stagiaire, constatant qu'il serait impossible de faire l'inventaire de tous les centres de recherches et chercheur(euse)s associé(e)s à chacun des seize domaines d'expertise dans le temps imparti¹³, a décidé de faire appel à une source externe de son réseau afin de construire les bases de données Access. En effet, pour gagner du temps, il importait d'élaborer cet outil le plus tôt possible afin de colliger directement les informations dans un support pouvant être facilement converti en pages Internet.

5.1.4 Stratégie de promotion du répertoire

En ce qui concerne la stratégie de promotion du répertoire, la stagiaire a évalué que deux niveaux de promotion devaient être pris en compte. D'une part, le répertoire devait être présenté aux éventuels utilisateurs dans le cadre d'événements réunissant la clientèle visée, soit les chercheurs et décideurs des domaines couverts par le répertoire, ou dans des publications spécialisées. Cette portion, qui devait être abordée lorsque le répertoire serait constitué, n'a pas été développée, à l'exception de la sélection, à la suggestion de M. Louis Imbeau, du Congrès international des associations francophones de science politique qui se déroulait à Québec du 24 au 26 mai 2007.

L'autre niveau de promotion envisagé par la stagiaire consistait à fidéliser les utilisateurs du répertoire, notamment par le biais des nouvelles possibilités offertes sur la toile. En effet, l'architecture de base du répertoire a été pensée en fonction des besoins des utilisateurs potentiels. Sa simplicité permet entre autres de tirer parti de la mouvance du Web collaboratif, communément appelé Web 2.0. Par exemple, la stagiaire a proposé de permettre aux utilisateurs de se créer un profil, où ils auraient indiqué les sujets qui les intéressent, les chercheurs ou les centres dont ils veulent suivre les publications, etc. Un système d'alertes acheminées par courrier électronique ou par une technologie RSS aux utilisateurs inscrits auraient ainsi pu les informer des

¹³ Les raisons de ce manque de temps seront discutées dans la section difficultés.

nouvelles entrées au répertoire dans les rubriques les intéressant. Également, la stagiaire a proposé d'établir des liens entre les différentes sections du site Internet de l'AIÉQ, en particulier les sections «nouvelles publications» et «Panorama sur le Québec», cette dernière traitant déjà de l'évolution historique de certaines politiques publiques québécoises. Par cette suggestion, la stagiaire cherchait à maximiser le travail déjà réalisé au niveau de la présentation de la spécificité de la société québécoise et à faire en sorte que le projet de répertoire s'intègre le plus possible aux réalisations existantes de l'AIÉQ. Notons que ces suggestions n'ont pas été retenues.

5.2 Mandats secondaires

5.2.1 Rédaction d'un procès-verbal

Au cours du mois de janvier et des premières semaines de février, la stagiaire a rédigé le procès-verbal du conseil d'administration de l'Association internationale des études québécoises du 18 mai 2006, à partir de trois cassettes audio enregistrées à cette occasion. Cet exercice et la consultation des documents constitutifs de l'AIÉQ ont permis à la stagiaire de prendre connaissance de la mission et des valeurs soutenant les actions de l'Association, de même que des nouvelles orientations déterminées par le Conseil d'administration. Cette appropriation a ainsi pu enrichir et orienter plus précisément la définition du mandat principal. La stagiaire a également pu appréhender la structure et la dynamique décisionnelle de l'organisation.

5.2.2 Lancement de l'ouvrage de Maurizio Gatti

Les premières semaines du stage ont également été consacrées à l'organisation du lancement d'un livre rédigé par M. Maurizio Gatti. Le lancement devait avoir lieu dans les locaux de l'AIÉQ le 6 février 2007. Les éléments logistiques ont été confiés à la stagiaire, soit la réservation des services d'un traiteur, les contacts avec la maison d'édition pour l'élaboration du carton d'invitation, la mise à jour de la liste des invités¹⁴ et la diffusion des invitations et des rappels. Pour diverses raisons, l'événement a cependant été annulé.

¹⁴ L'AIÉQ avait déjà organisé un lancement pour M. Gatti en 2004.

6. Difficultés

6.1 Considération préalable

Il importe de préciser qu'une situation personnelle particulière a influencé l'ensemble de la poursuite du stage. En effet, mon père a reçu un diagnostic de cancer en phase terminale au mois de décembre 2006 et il est décédé le 30 mars 2007. Évidemment, cette situation pénible a entraîné certains délais et a pu nuire à la réalisation du mandat et du présent rapport de stage.

6.2 Natures des difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées au cours de la réalisation du mandat confié peuvent être regroupées en deux grandes catégories. La première a trait à la structure du processus décisionnel. La seconde concerne la disponibilité des ressources humaines.

6.2.1 Structure du processus décisionnel

Rappelons sommairement la structure décisionnelle qui présidait la conduite des travaux. Un comité formé de trois experts universitaires en matière de politiques publiques avait été constitué peu avant le début du stage. Ces experts avaient été identifiés par M. Laliberté, qui avait pris contact avec eux pour s'assurer de leur collaboration. Ce comité, composé de messieurs Nelson Michaud, Louis Imbau et Éric Montpetit, avait un rôle de recommandation et ne disposait d'aucun pouvoir décisionnel. Ainsi, c'est M. Laliberté qui, en dernière instance, devait trancher les débats et orienter les travaux.

Précisons que le mandat précis de ce comité n'a jamais été défini dans un document explicitant les rôles et responsabilités respectives de ses membres. De plus, ni les objectifs du répertoire, ni les concepts (définition des domaines de politiques publiques par exemple) devant soutenir sa constitution et délimitant sa portée n'avaient fait l'objet d'un accord préalable. Ainsi, il a été de la responsabilité de la stagiaire de documenter ces éléments afin de réussir à obtenir des précisions quant à la nature de son mandat. Cette situation, en plus d'allonger inutilement la première réunion d'orientation, a fait en sorte que, durant près de deux mois, les recherches effectuées n'ont pas servi à la constitution du répertoire, mais bien à en délimiter la portée.

En effet, comme mentionné précédemment, le mandat définitif a été élaboré par la stagiaire durant le stage, à la suite de ses recherches et de discussions avec le comité de réflexion. Cette façon de procéder a entraîné certains délais dans la réalisation du mandat car il était difficile de progresser dans le travail alors que les balises n'étaient pas encore établies. La stagiaire a procédé durant ce temps à la recherche d'informations sur les centres de recherche et les chercheurs œuvrant dans le domaine des politiques publiques et elle a commencé à établir des profils. Elle a cependant dû y revenir par la suite pour intégrer des éléments que le comité avait jugés importants, ce qui a rendu moins efficace la collecte de données. De plus, elle avait commencé depuis plusieurs semaines à examiner le 7^e programme-cadre de l'Union européenne pour la science et la recherche afin d'identifier les besoins et les opportunités émanant de l'Union européenne, mais cette approche privilégiée au départ par le Directeur général fut par la suite abandonnée.

Notons également que le comité de réflexion ne comportait pas un expert pour chacun des seize domaines de politiques publiques identifiés. Les données colligées devaient pourtant faire l'objet d'une validation par un expert reconnu. La stagiaire, n'étant pas elle-même une experte de chacun des domaines, pouvait difficilement effectuer la sélection de ces experts valideurs. D'ailleurs, cette problématique avait été discutée lors d'une réunion des membres du Comité scientifique de l'AIÉQ, qui considéraient que la stagiaire, n'étant pas une experte dans ces domaines, ne pouvait pas discriminer elle-même les centres de recherche et les chercheurs méritant de figurer dans le répertoire. Ainsi, ils ont proposé d'identifier eux-même ces experts au sein de leurs réseaux.

Cet exercice, pourtant essentiel au déroulement du travail, n'a malheureusement pas été effectué. Finalement, trois domaines ont été complétés par la stagiaire au cours du stage, soit les politiques liées aux relations internationales, aux Autochtones et la politique linguistique. En ce qui concerne les relations internationales, la validation a été effectuée, à la demande de la stagiaire, par M. Nelson Michaud. Les experts en politiques autochtones et linguistiques, pour leur part, ont été identifiés par M. Laliberté environ une semaine avant la présentation du répertoire au déjeuner-causerie du Congrès international des associations francophones de science politique.

Il convient également de mentionner que cette absence d'experts versés dans chacun des domaines a mené à la sous-évaluation du travail à accomplir. En effet, lors de la réunion du 7 mars, les membres du comité de réflexion avaient évalué que chacun des domaines seraient représentés par une dizaine de centres de recherche et chercheur(euse)s, ce qui sous-estimait en

fait la richesse de la production scientifique québécoise en matière de politiques publiques. Ainsi, le seul domaine des relations internationales présente 23 centres de recherche et 40 chercheurs. Puisqu'il était virtuellement impossible pour une stagiaire seule¹⁵ de réaliser un inventaire exhaustif de tous les centres de recherche et chercheur(euse)s associés à seize domaines de politiques publiques dans le cadre d'un stage de trois mois, elle a décidé en cours de route de se concentrer particulièrement sur l'architecture de l'outil de promotion, afin qu'il soit aisé par la suite de continuer la réalisation de ce projet.

6.2.1 Disponibilité des ressources humaines

Au niveau des experts

Les membres du comité de réflexion étaient peu disponibles en raison d'horaires très chargés, à l'exception notable de M. Nelson Michaud, qui a énormément contribué à ce projet. Ainsi, l'organisation des rencontres s'est avérée complexe et seules deux réunions ont rassemblé tous les membres. De plus, les deux autres membres n'ont pas été en mesure de fournir des noms de centres et de chercheur(euse)s à la stagiaire car leurs autres obligations ne leur en laissait pas le loisir.

En ce qui concerne les experts valideurs, la stagiaire a bien fait parvenir des ébauches des domaines de politiques publiques restants à certains experts, mais ceux-ci n'avaient vraisemblablement pas la possibilité d'intégrer cet exercice à leur emploi du temps.

Au niveau des ressources internes

L'Association internationale des études québécoises est une petite organisation, qui dispose de moyens limités. Elle est cependant engagée dans plusieurs types d'action. Par conséquent, les ressources internes sont très occupées et elles n'étaient pas réellement en mesure d'apporter un soutien continu à la réalisation de ce projet. Le Directeur général, M. Robert Laliberté, doit ainsi remplir une multitude d'obligations diverses et assister à un nombre important de rencontres, tant au Québec qu'à l'étranger. Les membres québécois du conseil d'administration, pour leur part, sont tous également très pris par leurs activités respectives et ils participent en fait peu aux activités concrètes de l'AIÉQ. Le webmestre de l'Association, bien qu'il soit très compétent, est en fait employé par l'AIÉQ à temps partiel. Par conséquent, il est engagé dans d'autres activités en dehors de l'Association et il ne pouvait pas répondre rapidement aux demandes de la stagiaire.

¹⁵ Au départ, une autre stagiaire de l'AIÉQ devait participer à la recherche mais ce ne fut finalement pas le cas.

C'est d'ailleurs pourquoi la stagiaire a fait appel à une ressource externe afin d'élaborer les banques de données, lesquelles ont permis de rendre le travail plus efficace.

7. Résultats

7.1 Répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques

Bien qu'il n'ait pas pu être complété, l'outil de promotion de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques a été développé. En effet, plusieurs données doivent encore être colligées mais l'architecture de l'outil a été élaborée et trois domaines de politiques publiques sont actuellement présentés aux internautes¹⁶. L'AIÉQ peut donc compléter la collecte de données et l'intégrer au canevas. Il serait cependant important que les ressources nécessaires soient allouées à ce projet, qui est en fait un projet d'envergure. Idéalement, parmi les membres du conseil d'administration de l'Association, ceux qui sont eux-mêmes des experts des domaines couverts par le répertoire devraient participer davantage à la réalisation des travaux. Il en va de même pour les membres québécois de l'AIÉQ qui œuvrent dans ces domaines. Il serait donc important d'insister sur la valeur de cet outil de promotion internationale du Québec et de les amener à s'impliquer beaucoup plus. Également, le Directeur général pourrait faire davantage appel à son important réseau au sein des universitaires québécois et assurer la promotion de cet outil auprès de ses connaissances. En fait, il pourrait être judicieux d'impliquer directement les universités membres de l'AIÉQ dans la réalisation de ce projet. D'ailleurs, plusieurs universités québécoises disposent déjà de répertoires d'experts, la plupart du temps destinés aux médias. Il serait important de créer des partenariats avec les universités, les professeurs et les ministères et organismes interpellés par la promotion de l'expertise québécoise sur la scène internationale, notamment le Centre de valorisation internationale de l'expertise publique québécoise situé à l'ENAP. En effet, l'AIÉQ ne dispose pas des ressources suffisantes pour mener seule cet ambitieux projet à terme.

7.1.2 Stratégie de promotion de l'expertise québécoise

Promotion

Le mandat de stage comprenait l'élaboration d'une stratégie de promotion de l'expertise québécoise dégagée. Il s'agissait d'identifier des événements et des véhicules, par exemple des

¹⁶ Nous vous invitons à vous rendre à l'adresse <http://www.aieq.qc.ca/publications/expertise.html> pour consulter le répertoire.

revues spécialisées, offrant des occasions de faire rayonner l'expertise québécoise. Puisque le répertoire lui-même n'a pas pu être élaboré à l'intérieur du temps imparti au stage, cette stratégie n'a malheureusement pas vu le jour. Le projet de répertoire et son architecture ont cependant été présentés par le Directeur général et la stagiaire lors d'un déjeuner-causerie commandité par l'AIÉQ dans le cadre du Congrès international des associations francophones de science politique, le samedi 26 mai 2007. Pour cette occasion, un dépliant a été préparé par la stagiaire, avec l'aide de l'adjointe administrative de l'Association.

Bien que n'ayant pas été en mesure d'élaborer la stratégie de promotion, la stagiaire a tout de même suggéré au Directeur général, qui dispose d'un bon réseau de contacts en milieu universitaire et qui participe régulièrement à des colloques et des congrès, d'examiner les événements à venir et de déterminer s'il convenait d'y faire la promotion du répertoire.

Fidélisation de la clientèle

De plus, si l'on veut que cet outil de promotion soit réellement utilisé, il serait important d'envisager plus sérieusement les propositions concernant le développement de profils d'utilisateurs et de liens avec les autres éléments du site Internet de l'AIÉQ. En effet, cela permettrait d'en faire également un outil de réseautage intéressant pour les chercheur(euse)s et décideurs québécois et de l'étranger. Dans cette optique, il pourrait être approprié de développer des espaces de discussion associés à chacun des domaines, qui permettraient aux chercheur(euse)s et décideurs d'échanger et de participer à l'évolution continue du répertoire. Cette approche présenterait l'avantage de minimiser l'utilisation des ressources de l'Association, tout en garantissant que le répertoire répond bien aux attentes des utilisateurs.

8. Conclusion

L'élaboration du répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques a débuté dans un cadre plutôt flou. Les incertitudes quant à la direction concrète à donner à ce projet, qui ont perduré plutôt longtemps, ont malheureusement constitué un frein important à sa pleine réalisation. En fait, deux types de tâches devaient être réalisés, soit la définition du concept même de répertoire, la forme, et la recherche des éléments de contenu. Il aurait certainement été préférable que la forme de l'outil soit élaborée avant le début du stage. De même, les ressources engagées dans ce projet se sont révélées insuffisantes. Néanmoins, les assises du projet sont maintenant plus claires et les bases ont été élaborées.

Malgré les difficultés qui se sont présentées dans le déroulement de ce stage, je suis heureuse d'avoir pu contribuer au développement de la promotion de l'expertise québécoise au sein de l'AIÉQ. En effet, je considère que le projet de promotion de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques est un très beau projet, qui répond à un besoin et est en phase avec l'action internationale du Québec. Il mériterait d'ailleurs certainement que davantage de ressources y soient consacrées. L'Association internationale des études québécoises dispose maintenant d'un cadre pour le réaliser, dont la conception permet une certaine évolution de l'outil. Si l'on veut que ce projet d'envergure soit mené à terme, il sera essentiel de développer des partenariats effectifs avec des acteurs en mesure d'effectuer une partie du travail de recensement. Il ne sera probablement pas difficile de convaincre les experts de fournir une contribution si l'on expose clairement les avantages en termes de visibilité et de promotion apportés par le réseau international de l'AIÉQ. Il est en fait primordial que les personnes dont on veut assurer la promotion internationale s'approprient l'outil et le fasse évoluer. En fait, avant de promouvoir l'expertise québécoise sur la scène internationale, il serait certainement approprié de promouvoir davantage l'outil même auprès de la communauté scientifique québécoise.

Bibliographie

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES (2007). *Rapport annuel 2006-2007*, Québec, <http://www.aieq.qc.ca>

GOVERNEMENT DU CANADA, *Acte de l'Amérique du Nord britannique*, art. 132, <http://www.justice.gc.ca/fr/ps/const/loireg/p1t1-1.html>

MICHAUD, Nelson (2003). *Le Québec et l'intégration continentale : Les stratégies caractéristiques d'un acteur fédéré*, Working paper 2003(9), Kingston, Institute of Intergovernmental Relations-Queen's University.

MICHAUD, Nelson (2006) *La doctrine Gérin-Lajoie*, dans Stéphane Paquin (dir.), *Histoire des Relations internationales du Québec*, Montréal, VLB éditeur, p.263-277.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC (2006). *La politique internationale du Québec. La force de l'action concertée*, <http://www.mri.gouv.qc.ca>

NOSSAL, Kim Richard (1997). *The Politics of Canadian Foreign Policy 3rd Edition*, Scarborough, Prentice Hall, 358 pages.

PAQUIN, Stéphane (2004). *Paradiplomatie et relations internationales : Théorie de stratégies internationales des régions face à la mondialisation*, Bruxelles, Collection Régionalisme et Fédéralisme no. 3, Presses Interuniversitaires européennes - Peter Lang, 189 pages.

SABOURIN, Louis (2001), *Les relations internationales du Canada et du Québec par les textes*, dans Labouz, Marie-Françoise (éd.), *Intégration et identités nord-américaines vues de Montréal, 1995-2000*, Bruxelles, Émile Bruylant, p. 157-185.

Annexe 1

Les domaines de politiques publiques du répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques

Le développement et l'aménagement du territoire

Le développement local et l'économie sociale

Les politiques relatives à la santé

Les politiques relatives à l'éducation

La politique linguistique

Les politiques culturelles

L'immigration et la politique d'intégration

La politique de réhabilitation

Les normes et les pratiques en matière de travail

L'équité intergénérationnelle

L'égalité entre les sexes

La gestion et l'administration

Les relations internationales

Le fédéralisme

Les politiques à l'égard des Autochtones

La sécurité publique

Présentation du répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques au Congrès international des associations francophones de science politique le 26 mai 2007

*Le répertoire de l'expertise
québécoise en matière de
politiques publiques*



Le répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques

Membres du comité d'orientation:

- Nelson Michaud, Directeur de l'enseignement et de la recherche à l'École nationale d'administration publique
- Louis Imbeau, Professeur à l'Université Laval
- Éric Montpetit, Professeur à l'Université de Montréal et directeur du Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS)

Le répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques

16 domaines d'expertise:

- Le développement et l'aménagement du territoire
- Le développement local et l'économie sociale
- Les politiques relatives à la santé
- Les politiques relatives à l'éducation
- La politique linguistique
- Les politiques culturelles
- L'immigration et la politique d'intégration
- La politique de réhabilitation

Le répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques

16 domaines d'expertise (suite):

- Les normes et les pratiques en matière de travail
- L'équité intergénérationnelle
- L'égalité entre les sexes
- La gestion et l'administration
- Les relations internationales
- Le fédéralisme
- Les politiques relatives aux Autochtones
- Les politiques de sécurité

*Le répertoire de l'expertise québécoise en matière de
politiques publiques*

Organisation du répertoire:

- Domaines d'expertise
- Centres/Groupes/Chaires de recherche
- Chercheurs

Répertoire de l'expertise québécoise en politiques publiques

Le Québec, seul État majoritairement francophone en Amérique du nord, est une société et une culture dont on reconnaît généralement la spécificité ou le caractère distinct, en raison de son originalité, voire de son effervescence. Depuis la Révolution tranquille, dans les années 1960, les Québécois se sont dotés d'un gouvernement et d'une administration publique modernes, à l'avant-garde des principes de bonne gouvernance. Au niveau de la recherche universitaire, les Québécois ont développé un savoir et des expertises qui les distinguent et qui alimentent l'innovation et les développements sectoriels.

Ainsi, on retrouve au Québec quantité de centres de recherches et de chercheurs qui se penchent sur des problématiques auxquelles fait face la société québécoise et dont les résultats sont en mesure d'enrichir la réflexion des chercheurs et des décideurs du monde entier. Les résultats des recherches menées au Québec, que ce soit dans le domaine des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, dans celui de la santé ou encore dans celui des sciences naturelles et du génie, peuvent donner lieu à l'élaboration de politiques publiques ou à la mise en place d'innovations sociales, qui répondent également aux besoins ou font d'autres sociétés de comprendre et de résoudre des enjeux sociaux, culturels et économiques. L'expertise québécoise peut donc apporter une contribution scientifique, méthodologique et pratique bien particulière à la recherche et à l'innovation sociale à l'étranger. Encore faut-il qu'ils soit connus.

C'est dans cette perspective qu'a été mis sur pied un groupe de Travail chargé, non pas d'établir une liste exhaustive de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques, mais bien de sélectionner un nombre limité de domaines où, cette expertise étant la plus susceptible d'être apportée à l'étranger, le répertoire de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques de l'IAEQ vise donc à présenter les lieux de production du savoir scientifique, de nos jours, les chercheurs qui alimentent l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques au Québec dans 15 domaines où le Québec a développé une expertise qui est unique et qui, de ce fait, risque de passer inaperçue et de mériter l'attention d'observateurs potentiels que de décideurs étrangers. Ces 15 domaines sont :

- Le développement et l'aménagement du territoire
- Le développement local et l'économie sociale
- Les politiques relatives à la santé
- Les politiques relatives à l'éducation
- La politique linguistique
- Les politiques culturelles
- L'immigration et la politique d'intégration
- La politique de réhabilitation
- Les normes et les pratiques en matière de travail
- L'équité intergénérationnelle
- L'égalité entre les sexes
- La gestion et l'administration
- Les relations internationales
- Le fédéralisme
- Les politiques à l'égard des Autochtones
- La sécurité publique

Les membres du groupe de Travail ont la promotion de l'expertise québécoise en matière de politiques publiques élargie : Nelson Michaud, directeur de l'enseignement et de la recherche à l'École nationale d'administration publique, Louis Imbeau, professeur de science politique à l'Université Laval et Eric Monpérol, professeur de science politique à l'Université de Montréal et directeur du Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS).

Banque de données sur l'expertise en politiques publiques - Windows Internet Explorer

http://aieq.jfcaouette.org/domaine/2/centres

Banque de données sur l'expertise en politiques publiq...

Retour à la liste des domaines

Centres oeuvrant dans le domaine: Politiques linguistiques

- [GROUPE DE RECHERCHE SUR LES SOCIÉTÉS PLURINATIONALES \(GRSP\)](#)
- [CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PUBLIC \(CRDP\)](#)
- [CENTRE D'ÉTUDES ETHNIQUES DES UNIVERSITÉS MONTRÉALAISES \(CEETUM\)](#)
- [CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES INTERNATIONALES \(CERJUM\)](#)
- [CENTRE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LA DIVERSITÉ AU QUÉBEC \(CRIDAO\)](#)
- [CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES ET CANADIENNES \(CRÉQC\)](#)
- [LABORATOIRE D'ÉTUDE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS INTERGROUPE \(LÉCRI\)](#)
- [CENTRE D'ANALYSE ET DE TRAITEMENT INFORMATIQUE DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS \(CATIPO\)](#)
- [CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES SUR LES ACTIVITÉS LANGAGIÈRES \(CIRAL\)](#)
- [CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'ÉTUDES SUR LES LETTRES, LES ARTS ET LES TRADITIONS \(CELAT\)](#)
- [CHAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LA CULTURE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE DU NORD \(CEFFAN\)](#)
- [INSTITUT D'ÉTUDES INTERNATIONALES DE MONTRÉAL \(IEM\)](#)

Internet 75%

CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES SUR LES ACTIVITÉS LANGAGIÈRES (CIRAL)

Depuis 2001, le CIRAL vise « l'interprétation des discours en général et des discours sur la langue en particulier, en s'intéressant aux activités langagières au cours desquelles les individus construisent leur identité et leur image ». Il remplace le Centre international de recherche en aménagement linguistique, lequel a été fondé en 1990.

Responsable(s)

Diane Vincent (dir.), 24 membres réguliers (dont 7 d'université étrangères, 1 de l'Office québécois de la langue française et 1 chercheure post-doctorale), 2 membres associés.

Axes de recherche

L'orientation scientifique et la mission sociale du CIRAL sont basées sur les questions soulevées par la construction linguistique des représentations sociales, par l'articulation des discours oraux et écrits et par l'évolution des variétés de français, en particulier au Québec. Les chercheurs de ce Centre ont comme mission de faire le lien entre la pratique et la recherche sur le discours, d'innover dans le débat sur la langue et de participer à une redéfinition du rôle du linguiste dans la société québécoise ». Quatre domaines de recherche sont couverts au CIRAL, soit la conversation et les interactions, le discours public, la lexicologie et la lexicographie, ainsi que le traitement automatique du langage. Cinq équipes régulières sont membres du CIRAL : 1) le Groupe de recherche en rédaction professionnelle (Groupe Rédiger); 2) le Laboratoire de sociopragmatique des interactions et de la conversation (ASISCI); 3) le Laboratoire de lexicologie et lexicographie québécoises (LEQQUE); 4) le Laboratoire de traitement automatique des langues naturelles (TAL); 5) Trésor de la langue française au Québec (TLFQ). Également, le Laboratoire sur les stratégies de force (Lab-O) et l'Observatoire de sociologie du Québec (OSQ) collaborent avec le CIRAL. Trois axes intégrateurs rassemblent les chercheurs des différentes équipes : 1) la construction des représentations sociales et du discours sur la langue ; une linguistique du discours; 2) la langue au travail ; une linguistique d'intervention; 3) le français, particulièrement le français du Québec ; une linguistique de l'usage. Le CIRAL reçoit des subventions du CRSI.

Coordonnées

Adresse : Diane Vincent, Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2253, Département de langues, linguistique et traduction, Faculté des lettres, Université Laval, Québec (QC) Canada, G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-3744
Télécopieur : (418) 656-7244
Courriel: circal@crs.ulaval.ca
Site Internet: www.crs.ulaval.ca

Chercheur(e)s affilié(e)s

- Jean-Claude Boulanger
- Claude Verreault

Domaines d'intérêt

- Politiques linguistiques

Banque de données sur l'expertise en politiques publiques - Windows Internet Explorer

http://aieq.ifcaouette.org/domaine/2/chercheurs

Banque de données sur l'expertise en politiques publiq...

Retour à la liste des domaines

Chercheurs oeuvrant dans le domaine: Politiques linguistiques

- [Martin Pâquet](#)
- [José Woehring](#)
- [Eugénie Brouillet](#)
- [Jean-Claude Boulanger](#)
- [Jocelyn Létourneau](#)
- [Pierre Martel](#)
- [Louis Mercier](#)
- [Hélène Cajolet-Laganière](#)
- [Michel Pagé](#)
- [Michel Seymour](#)
- [Robert Bourdeau](#)
- [Jean-François Lisée](#)
- [François Vallancourt](#)
- [Monique Cormier](#)
- [Françoise Armand](#)
- [Jean Renaud](#)
- [Patricia Lamarre](#)
- [Marie McAndrew](#)
- [Guy Rocher](#)
- [Jacques Beauchemin](#)
- [Richard Bourhis](#)
- [Denise Hely](#)
- [Marc Termote](#)
- [Diane Saint-Pierre](#)
- [Simon Langlois](#)
- [Claude Verreault](#)
- [Claude Poirier](#)
- [Nicholas Kasirer](#)
- [Jocelyn Maclure](#)
- [Chantal Bouchard](#)

Terminé

Internet 100%

[Retour à la liste des domaines](#)

Simon Langlois

Professeur titulaire au département de sociologie de l'Université Laval, rédacteur de la revue *Recherches sociographiques*, coordonnateur du groupe international Comparative Charting of Social change, membre de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN), membre du Conseil de l'Office québécois de la langue française et Président du Comité de suivi de la langue française au Québec (2002-2007).

Courriel

simon.langlois@soc.ulaval.ca

Affiliations à des centres de recherche

- CHAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LA CULTURE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE DU NORD (CEFAN)

Publications

- (avec Lance W. Roberts, Rodney A. Clifton, Barry Ferguson, Karen Kampen) *Recent Social Trends in Canada 1960-2000*. McGill-Queen's University press, Montréal, 2005.
- «Gouvernance linguistique et mutations sociales», dans *La gouvernance linguistique. Le Canada en perspective* (Jean-Pierre Wallot (dir.)), Les Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 2005.
- «Diversité identitaire et référence commune: le cas du Québec», dans *Francophonie en Amérique* (Justin K. Biansava et Michel Têtu (dirs)), CIDEF-AFI, Québec, 2005.
- «L'époque de la Société du parler français au Canada: arrière-fond sociographique», dans *La Société du parler français* (Claude Verreault (dir.)), les Presses de l'Université Laval, Québec, 2005.
- (avec Jocelyn Létourneau (co-directeur)) *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, les Presses de l'Université Laval, Québec, 2004.
- (avec Jean-Louis Roy (co-directeur)) *Briser les solitude. Les francophonies canadiennes et québécoises*. Nota Bene, Québec, 2003.
- (avec Gilles Gagné) *Les raisons fortes. Nature et signification de l'appui et la souveraineté du Québec*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2002.
- «Quebec and French Canada», dans *Journal of Indo-Canadian Studies*, vol. 2, 2, 2002.
- «L'avenir de la langue française», dans *Le Français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie* (M. Plourde (dir.)), FIDES, Montréal, 2000.
- Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*. Presses de l'Université Laval, Québec, 1995.
- (avec Theodore Caplow, Wolfgang Glatzer et Henri Mendras (co-directeurs)) *Convergence or Divergence? Comparing Recent Social Trends in Industrialized Societies*. McGill-Queen's University Press, Montréal, 1994.

Domaines d'intérêt

- Politiques linguistiques

*Le répertoire de l'expertise québécoise en matière de
politiques publiques*

Merci de votre attention

Questions et commentaires

